



Proposition d'amendement

Version 3

lea / 8 mars 2022

CHA 91 2021.STA.961 Mise en œuvre des motions, des postulats et des déclarations de planification 2021 (DDT)

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Schori (UDC) Feuz (UDC)	Motion 136-2019 Hofer (Berne, UDC), Utilisation provisoire de bâtiments cantonaux : pas pour les hors-la-loi (p. 7 du rapport) : ne pas classer l'intervention.		-
Leuenberger (UDC)	Point 3, motion 029-2020 Leuenberger Samuel (Bannwil, UDC) « Élargissement de l'autoroute A1 à six voies – mettre en œuvre maintenant la planification agricole » (p. 29 du rapport) : ne pas classer la motion.	+	
Speiser (UDC)	Motion 285-2019 (Speiser-Niess) : ne pas classer l'intervention ; premier point adopté par le Grand Conseil sous forme de postulat.		-